



## Décision de radiodiffusion CRTC 2009-185

Référence au processus :  
Avis public de radiodiffusion 2008-116

Ottawa, le 8 avril 2009

### **Conclusions du Conseil à la suite de son appel aux observations concernant la capacité des marchés d'Iroquois Falls et de Cochrane (Ontario) à accueillir de nouvelles stations de radio commerciale**

1. Dans l'avis public de radiodiffusion 2008-116, le Conseil a annoncé la réception de demandes de licences de radiodiffusion en vue de fournir des services de radio commerciale à Iroquois Falls et à Cochrane (Ontario). Dans cet avis, le Conseil a exprimé des doutes quant à la capacité actuelle de ces marchés à accueillir de nouvelles stations de radio commerciale et a sollicité des observations de toutes les parties intéressées.
2. Compte tenu de l'analyse des commentaires reçus en réponse à cet avis, de l'examen des résultats financiers des stations de radio titulaires et de la situation économique issue de la récession, le Conseil conclut que les marchés radiophoniques d'Iroquois Falls et de Cochrane n'ont pas, en ce moment, la capacité nécessaire pour accueillir de nouvelles stations de radio commerciale. Conformément à l'avis public de radiodiffusion 2006-159, le Conseil ne sera pas, en règle générale, disposé à accepter de nouvelles demandes de licences de radio commerciale pour les marchés en question au cours des deux ans suivant la date de la présente décision.

Secrétaire général

#### **Documents connexes**

- *Appel aux observations concernant la capacité des marchés d'Iroquois Falls et de Cochrane en Ontario à accueillir de nouvelles stations de radio commerciale*, avis public de radiodiffusion CRTC 2008-116, 4 décembre 2008
- *Politique révisée concernant la publication d'appels de demandes de licence de radio et nouveau processus de demandes pour desservir les petits marchés*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-159, 15 décembre 2006

*La présente décision est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant :*

<http://www.crtc.gc.ca>.